

2022

RAPPORT ANNUEL

Sur le prix et la qualité du **service public de prévention et de gestion des déchets**

SOMMAIRE

1- GENERALITES.....	3
1.1 Présentation générale.....	3
1.2 Compétences exercées.....	3
1.3 Mode de financement et organisation du service « déchets ».....	3
2- INDICATEURS TECHNIQUES.....	4
2.1 LES ORDURES MENAGERES RESIDUELLES.....	4
2.1.1 Collecte en régie sur 8 communes.....	4
2.1.2 Collecte en prestation privée sur 3 communes.....	4
2.1.3 Equipements de pré-collecte et bilan des interventions.....	5
2.1.4 Tonnage d'ordures ménagères 2020 et taux de présentation des bacs.....	6
2.2 LES DECHETS RECYCLABLES.....	8
2.2.1 Collecte du tri en porte-à-porte.....	8
2.2.2 Collecte du tri en apport volontaire.....	9
2.2.3 Tonnages collectés.....	10
2.2.4 Traitement des déchets recyclables.....	112
2.2.5 La collecte des Textiles d'habillement, linge de maison et chaussures usagés.....	13
2.3 LES DECHETS DANGEREUX ET VOLUMINEUX (Déchèterie).....	14
2.3.1 Fonctionnement des déchèteries intercommunales.....	14
2.3.2 Aire de réception des déchets verts de Malville.....	16
2.3.3 Prestation de gardiennage.....	16
2.3.4 Tonnages collectés.....	17
2.3.5 Traitement.....	17
2.4 SYNTHESE DES TONNAGES ELIMINES.....	19
2.5 LA REDEVANCE DECHETS.....	22
2.6 INFORMATION ET SENSIBILISATION.....	23
2.7 PREVENTION DES DECHETS.....	24
2.7.1 La Recyclerie Nord Atlantique de Savenay.....	24
2.7.2 Promotion du compostage.....	24
2.7.3 Programme Zéro Déchets Zéro Gaspillage.....	26
2.8 Organisation du service.....	28
3- INDICATEURS FINANCIERS.....	29
3.1 INVESTISSEMENT.....	29
3.1.1 Dépenses d'investissement.....	29

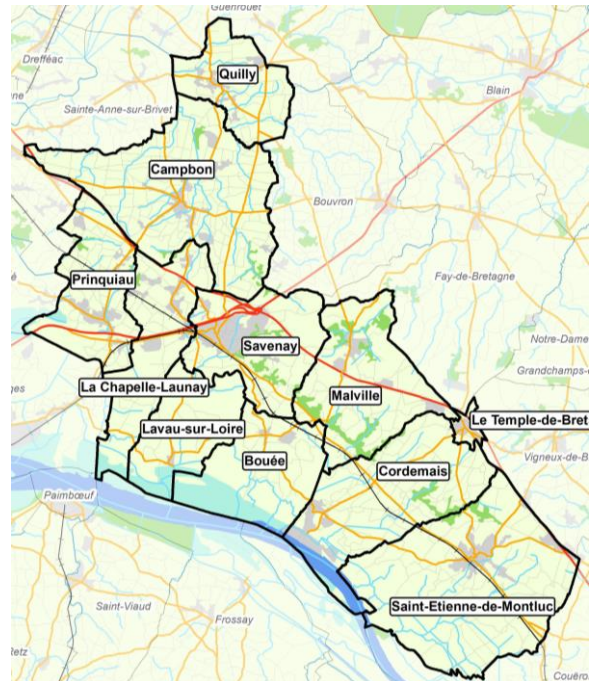
3.1.2 Recettes d'investissement.....	29
3.2 FONCTIONNEMENT	30
3.2.1 Dépenses de Fonctionnement.....	30
3.2.2 Recettes de fonctionnement	33
4- BILAN ET PERSPECTIVES	35

1- GENERALITES

1.1 PRESENTATION GENERALE

La Communauté de Communes Estuaire et Sillon (CCES) regroupe **40 845 habitants** (+2,2% par rapport à 2022), répartis sur **11 communes** :

- Bouée
- Campbon
- Cordemais
- La Chapelle-Launay
- Le Temple de Bretagne
- Lavau sur Loire
- Malville
- Prinquiau
- Quilly
- Saint Etienne de Montluc
- Savenay



1.2 COMPETENCES EXERCEES

La Communauté de Communes Estuaire et Sillon exerce la compétence « **collecte et traitement des déchets ménagers et des déchets assimilés** ». Elle gère notamment les activités suivantes :

- Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés ;
- Développement du tri (éco-point) ;
- Gestion et fonctionnement des déchèteries (haut de quai) ;

Pour 8 de ses communes, la communauté de communes adhère depuis le **01/01/2006** au Syndicat Mixte Centre Nord Atlantique (**SMCNA**) pour le **traitement et le recyclage de ses déchets**.

Par délibération du 29 septembre 2022, la Communauté de communes a approuvé les nouveaux statuts du SMCNA dont les principales modifications concernaient

- L'extension du périmètre du syndicat à l'ensemble du territoire de la Communauté de communes Estuaire et Sillon à compter du 1/01/2023.
- La mise à jour des compétences du syndicat : le syndicat s'est fortement investi dans la prévention et le réemploi des déchets pour tendre vers le déchet ultime. Il réalise notamment des formations pour lutter contre le gaspillage alimentaire, des actions de promotion de la gestion de proximité des biodéchets, et le développement des zones de dons, matériauuthèque et soutien aux recycleries.
- L'actualisation des modalités de financement et de calcul des contributions des collectivités au syndicat.

1.3 MODE DE FINANCEMENT ET ORGANISATION DU SERVICE « DECHETS »

Le service public de prévention et gestion des déchets ménagers et assimilés de la Communauté de Communes est financé par la redevance incitative (voir chapitre 2.5).

La Communauté de Communes Estuaire et Sillon collecte les déchets des professionnels assimilables aux ordures ménagères. Le **seuil maximal** pour l'accès au service public de collecte est fixé à **20 000L par semaine**.

Les déchets assimilés sont collectés en mélange avec ceux des ménages. Ils sont inclus dans les tonnages présentés dans le rapport.

2- INDICATEURS TECHNIQUES

2.1 LES ORDURES MENAGERES RESIDUELLES

La collecte des ordures ménagères est réalisée **en porte-à-porte, toutes les 2 semaines, en benne bi-compartmentées** sur l'ensemble du territoire, du lundi au vendredi. Les professionnels peuvent bénéficier d'une collecte par semaine, sur demande.

Elle peut être réalisée en point de regroupement dans le cas où la sortie ou le retournement du camion est impossible (les marches-arrières ne sont pas autorisées). Des colonnes d'apport volontaire pour les ordures ménagères ont également été installées pour offrir une solution aux habitants ayant des difficultés à stocker les déchets entre deux collectes.



2.1.1 Collecte en régie sur 8 communes

La collecte des ordures ménagères et assimilées résiduelles (OMR) est réalisée **en régie** sur 8 communes : Bouée, Campbon, La Chapelle-Launay, Lavau sur Loire, Malville, Prinquiau, Quilly et Savenay.

- **19 secteurs de collecte** : en cas de jour férié, la collecte est reportée à J+1 ou J+2
- **2 à 3 équipes**, selon les secteurs à collecter, du lundi au vendredi. Appel à une association d'insertion (Accès Réagis) et des agences d'Intérim pour remplacement des agents de collecte.
- **4 bennes à ordures ménagères** (BOM) de 26 tonnes (**charge utile de 11,5 tonnes** par benne) : 3 BOM en service quotidien et 1 de remplacement ;
- **45 513 km parcourus** pour la collecte des ordures ménagères et des emballages ;
- **Système GPS** pour sécuriser l'intégralité des circuits de collecte et optimiser le temps et le matériel engagé
- **72 professionnels** collectés 1 fois par semaine.
- **Utilisation du quai de transfert de Bouvron** au lieu de se rendre sur le site de Treffieux. Pour chaque véhicule : 1h00 (transport – vidage) à Bouvron au lieu de 2h30 pour un vidage à Treffieux

2.1.2 Collecte en prestation privée sur 3 communes

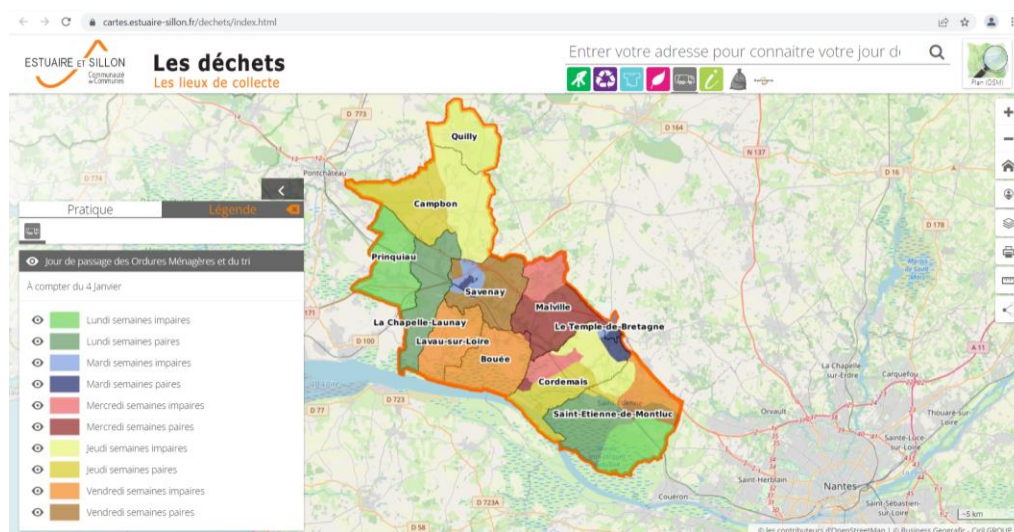
La collecte des ordures ménagères et assimilées résiduelles (OMR) est réalisée **en prestation par la société Véolia** sur 3 communes : Cordemais, le Temple de Bretagne et St Etienne de Montluc :

- **10 secteurs de collecte** : en cas de jour férié ; la collecte est reportée au lendemain.

- **1 équipe** de travail du lundi au jeudi et **2 équipes** le vendredi, soit **2,33 ETP** (OMR et emballages) ;
- **1 benne bi-compartmentée** de 26 tonnes pour la collecte simultanée des OMR et des emballages (sacs jaunes) ;
- **30 376 km** pour la collecte des OMR et des emballages (+1,8% par rapport à 2021) ;
- **Système GPS** sur les bennes de collecte pour sécuriser l'intégralité des circuits de collecte et optimiser le temps et le matériel engagé.
- **46 professionnels** collectés 1 fois par semaine

2.1.3 Cartographie de la collecte

Une carte interactive, disponible en ligne sur www.estuaire-sillon.fr, présente les 19 secteurs du territoire (10 jours de collecte + 9 secteurs pour le report de collecte, en cas de jour férié, à J+2).



2.1.4 Equipements de pré-collecte et bilan des interventions

✓ Les bacs individuels et collectifs

Les usagers du service, particuliers et professionnels disposent de **bacs individuels pucés** qui sont enregistrés pour permettre la facturation de la redevance incitative. Les logements en habitat vertical sont équipés de **bacs collectifs pucés**.



En fonction du nombre de personnes dans le foyer, les usagers sont orientés vers un certain volume de bac. Néanmoins, ils ont la possibilité d'adapter le volume du bac à leur production. Pour les professionnels, ceux-ci déterminent le volume de bac utile en fonction de leur production.

Nombre de personnes dans le foyer	1 ou 2	3 à 5	6 ou 7	8 ou 9	10 et plus
Volume du bac	80L	120L-140L	240L	340L-360L	660L
Nbre de bacs attribués au 31/12/2022	5 462	8 056	2 114	442	404

✓ Les colonnes d'apport volontaire

En complément ou en remplacement du bac individuel, la collecte des OMR peut également être réalisée via **16 colonnes d'apport volontaire des ordures ménagères de 4m³** réparties dans chaque commune.

Les colonnes ont été fournies par la société Compoeco et dispose d'un système d'ouverture avec badge (système d'enregistrement Incitat) avec enregistrement et remontée d'informations vers le logiciel de gestion de la redevance Déchets.



- Nombre d'agents dédiés à la collecte = 0.071 ETP
- Nombre de kilomètres parcourus = 3 213 km

✓ **Les bacs enterrés**

Sur la commune de Cordemais, le lotissement de Kerbatz est équipé de **2 dispositifs de bacs enterrés** pour les ordures ménagères. Le système a été installé par la société Conteneur et dispose d'un système d'ouverture avec badge (système d'enregistrement Incitat) avec enregistrement et remontée d'informations vers le logiciel de gestion de la redevance incitative.

Depuis avril 2022, le système a connu des pannes importantes liées aux infiltrations d'eau dans le dispositif ; Cout d'intervention et réparation 8 148 € TTC.

✓ **Bilan des interventions de pré-collecte**

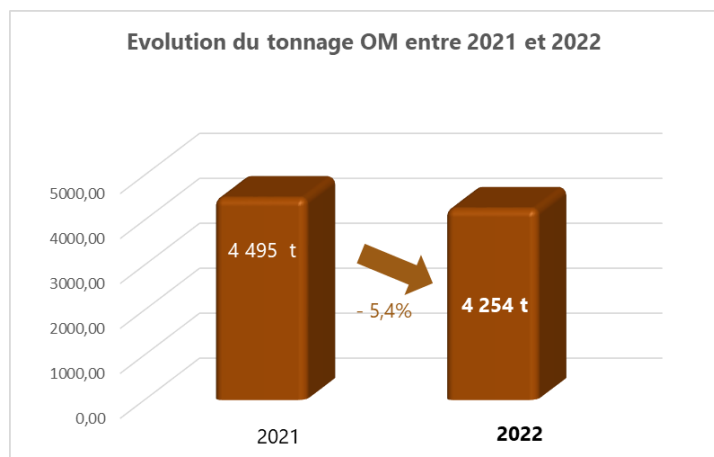
La Communauté de communes Estuaire et Sillon a réalisé **2 150 interventions** (+15% par rapport à 2021), soit une quarantaine d'interventions chaque semaine.

Type d'intervention	Dotation	Echange	Retrait	Réparation
Nombre d'interventions réalisées en 2022	603	1 375	81	91

2.1.4 Tonnage d'ordures ménagères 2022 et taux de présentation des bacs

La Communauté de Communes Estuaire et Sillon a collecté **4 254 tonnes** d'ordures ménagères et assimilées en 2022 (- 241 tonnes soit -7,9% par rapport à 2021). Cela représente **104 kg/habitant/an** :

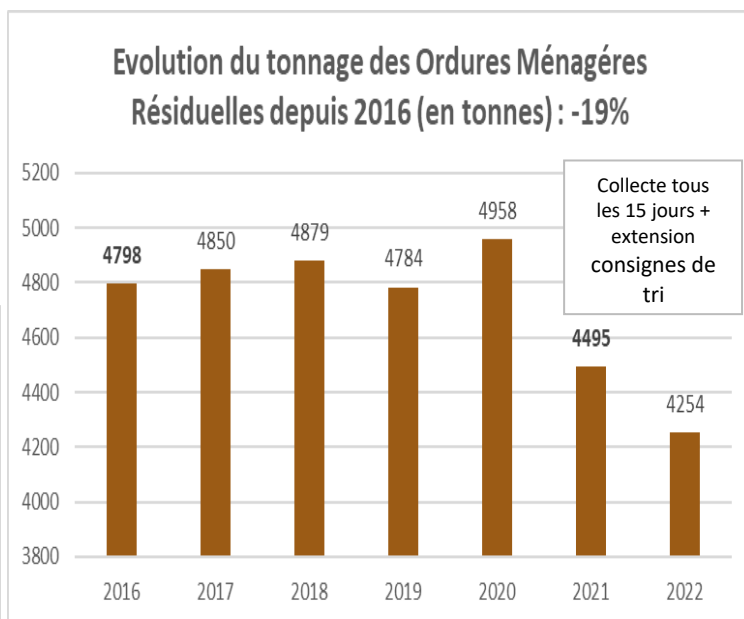
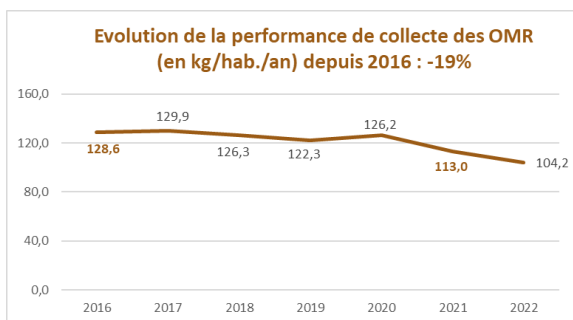
- Régie = **2 654,26 tonnes** soit **97,67 kg/hab./an.**
- Prestation Véolia = **1 567,22 tonnes** soit **114,77 kg/hab./an.**
- Colonnes d'apport volontaire des OMR = **32,72 tonnes** soit **0,80 kg/hab./an**



Taux de présentation des bacs à la collecte :


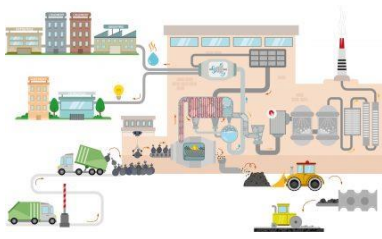
- Particuliers = 38,9% (-1% / 2021)
- Professionnels = 38,4% (+17% / 2021)
- Immeubles = 59,7% (+14% / 2021)

✓ **Evolution des tonnages d'ordures ménagères résiduelles collectées depuis 2016**



2.1.5 Traitement des ordures ménagères résiduelles

Le mode de traitement des ordures ménagères varie selon le secteur :

Sur les 8 communes adhérentes au SMCNA	Sur les 3 communes en marché public
<p>Vidage des bennes de collecte au quai de transfert de Bouvron (44) puis transfert par remorque à fond mouvant alternatif (FMA) vers le site de traitement.</p>	<p>Vidage des bennes de collecte directement au site de traitement</p>
<p>Enfouissement en Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND) de classe 2, au lieu-dit Les Briuelles à Treffieux.</p> <p>Les déchets sont stockés dans des casiers, en supprimant leur contact direct avec le sol à l'aide de géomembranes et d'argile imperméable. Les jus polluants (lixiviats) sont récupérés et du biogaz issu de leur fermentation sont captés pour une valorisation énergétique.</p> <p>Capacité = 32 000 tonnes/an</p>	<p>Incinération dans l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) des Ordures Ménagères (UIOM) Arc-en-Ciel gérée par Véolia à Couëron.</p> <p>La combustion produit de l'électricité (30 000 MWh) et de la vapeur (75 000 MWh) permettant d'alimenter en énergie le réseau de chaleur urbain de Nantes et le site voisin d'Arcelor.</p> <p>Les mâchefers (résidus d'incinération) sont valorisés en sous-couche routière par Véolia sur son site de GEVAL à Pont-Scorff (56).</p> <p>Capacité = 100 000 tonnes/an</p>
	

2.2 LES DECHETS RECYCLABLES

2.2.1 Collecte du tri en porte-à-porte

La collecte des emballages est réalisée en porte-à-porte sur 11 communes. Elle est réalisée **1 fois toutes les 2 semaines**, en même temps que les ordures ménagères, via des bennes **bi-compartmentées**. Les professionnels peuvent bénéficier d'une collecte par semaine, sur demande. Depuis le 1^{er} janvier 2022 **tous les emballages se trient** : pots, barquettes, tubes et films de suremballages s'ajoutent aux emballages déjà collectés jusqu'à présent.

✓ Kilométrages parcourus

La collecte étant réalisée en bennes bi-compartmentées, les kilométrages parcourus sont mentionnés aux articles 2.1.1 et 2.1.2.

✓ Equipements de pré-collecte

La collecte est réalisée au moyen de **sacs jaunes transparents de 50L**. Les administrés peuvent retirer des rouleaux de 30 sacs en Mairies ou à l'accueil du service environnement (habitants de Savenay), ce qui correspond à près de 900 000 sacs jaunes distribués par an, à raison de 2 rouleaux par foyer.



Afin d'améliorer les conditions de collecte des emballages, certains professionnels sont équipés de **bacs à couvercle jaune** (administrations, collectifs, etc...). Depuis le 2^{ème} semestre 2022, cet équipement est également proposé aux particuliers : 13 permanences de distributions ont été organisées dans 3 communes du 12/10/2022 au 2/12/2022 (Cordemais, Le Temple de Bretagne, St Etienne de Montluc).

Volume des bacs	140L	180L	240L	340L	360L	Total
Nombre de bacs attribués au 31/12/2022	7	249	1 442	102	592	2 392

Sur la commune de Cordemais, le lotissement de Kerbatz (20 foyers) est équipé de **4 dispositifs de bacs enterrés couvercle jaune**. Le système a été installé par la société Conteneur et dispose d'un système d'ouverture avec badge (système d'enregistrement Incitat) avec enregistrement et remontée d'informations vers le logiciel de gestion de la redevance incitative.

Afin d'offrir une solution d'évacuation des emballages entre 2 collectes, des colonnes d'apport volontaire ont été proposées aux communes. **9 colonnes à ouverture jaune** ont ainsi été installées en janvier 2022 :

- Campbon : 1 colonne
- Cordemais : 2 colonnes
- Savenay : 3 colonnes
- St Etienne de Montluc : 3 colonnes

✓ Bilan des interventions de pré-collecte

En 2022, **1 800 interventions** ont été réalisées sur des bacs emballages, consistant principalement en la dotation en bacs jaunes (91% des dotations ont été réalisées d'octobre à décembre 2022) :




Type d'intervention	Dotation	Echange	Retrait	Réparation
Nombre d'interventions réalisées	1766	22	2	10

2.2.2 Collecte du tri en apport volontaire

La Communauté de Communes Estuaire et Sillon a confié la collecte du tri en apport volontaire (verre, papiers) à un prestataire privé, la société **Véolia** :

- Collecte au moyen d'un camion Ampliroll avec grue ;
- **117 éco-points** de tri sur son territoire (**349 habitants par éco-point**).



2022	8 communes	3 communes
Distance parcourue	20 432 km	7 900 km
Nombre d'agents	0,58 ETP	0,22 ETP
Verre 	1 tournée chaque semaine	1 tournée tous les 15 jours
Papiers 	1 tournée tous les 15 jours	
Emballages 	1 tournée tous les 15 jours	

✓ Equipements de pré-collecte

La collecte est réalisée au moyen de **251 colonnes aériennes de 3 à 4m3** à levage kingshofer :

- 126 colonnes à papiers
- 125 colonnes à verre

Des **colonnes équipées de trappes accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR)** ont été installées sur 8 communes.

La liste et les emplacements des éco-points de tri est disponible sur la cartographie Déchets du site Internet de la Communauté de communes.

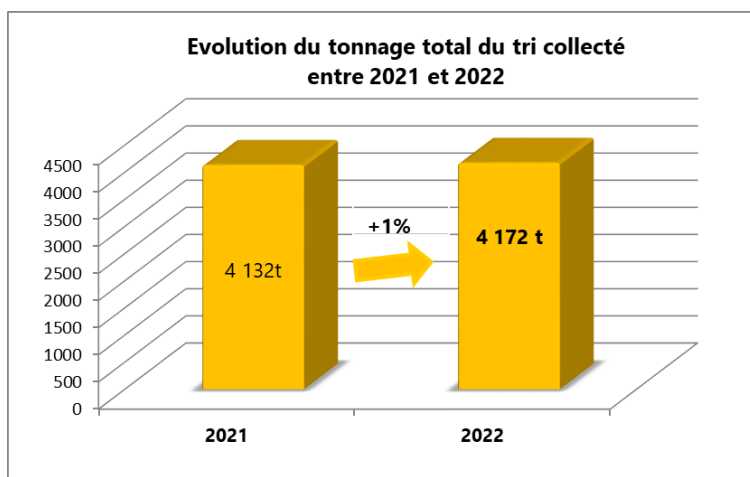
La Communauté de communes équipe les manifestations organisées dans les lieux publics : **50 manifestations** ont ainsi été équipées en 2022 (fêtes des écoles, évènements communaux et intercommunaux, etc...) principalement entre juin et septembre.

✓ Nettoyage des dépôts sauvages et lavage des colonnes

Le nettoyage des dépôts sauvages aux abords des colonnes est réalisé au **minimum 3 fois par semaine**, jusqu'à 5 fois pour certains éco-points.



La Communauté de Communes Estuaire et Sillon a procédé au **lavage des colonnes de tri** en mai et octobre 2022 afin de maintenir le parc dans un bon état de propreté.

2.2.3 Tonnages collectés



La Communauté de Communes Estuaire et Sillon a collecté **4 172 tonnes** de déchets recyclables (verre, emballages et papiers) en 2022 (+1% par rapport à 2021).

✓ Bilan par matériaux triés

<p>Le verre</p> 	<p>1 982 tonnes (-0,7% / 2021)</p> <p>soit 48,52 kg/hab./an (-3,3% / 2021)</p>	<p>Evolution du tonnage de verre collecté entre 2021 et 2022</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Année</th> <th>Tonnage (t)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2021</td> <td>1 996</td> </tr> <tr> <td>2022</td> <td>1 982</td> </tr> </tbody> </table>	Année	Tonnage (t)	2021	1 996	2022	1 982
Année	Tonnage (t)							
2021	1 996							
2022	1 982							
<p>Les papiers</p> 	<p>623 tonnes (-11,5% / 2021)</p> <p>soit 15,25 kg/hab./an (-13,9 % / 2021)</p>	<p>Evolution du tonnage des papiers collecté entre 2021 et 2022</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Année</th> <th>Tonnage (t)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2021</td> <td>702</td> </tr> <tr> <td>2022</td> <td>623</td> </tr> </tbody> </table>	Année	Tonnage (t)	2021	702	2022	623
Année	Tonnage (t)							
2021	702							
2022	623							

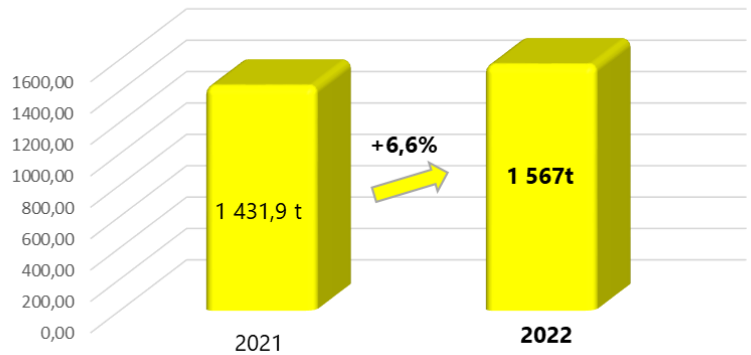
Les emballages



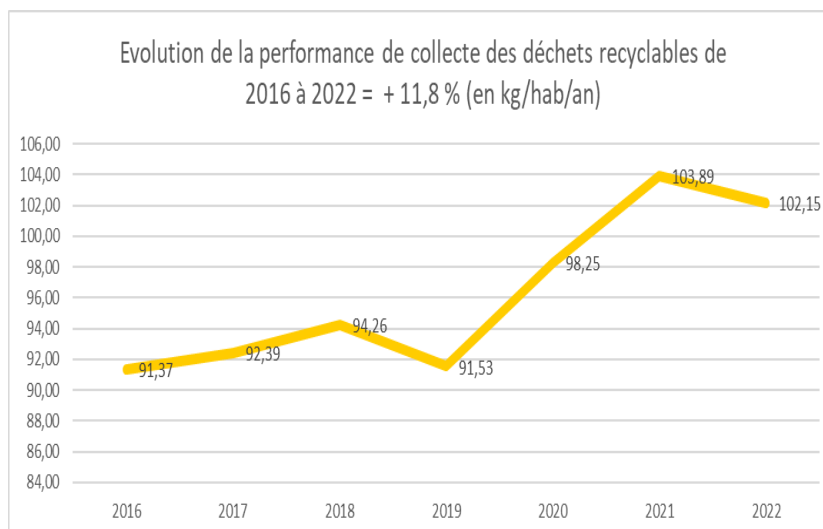
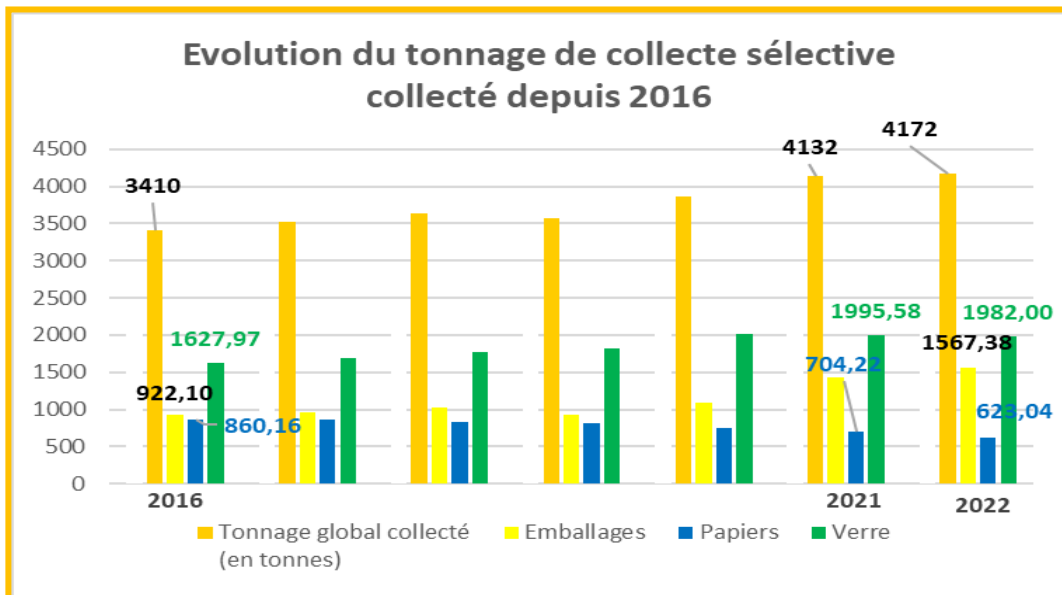
1 567 tonnes
 (+9,5% par rapport à 2021)
 soit **38,37 kg/hab./an**
 (+6,6% / 2021)

Taux de refus moyen
2022 = 26,5%
 (20,97% sur les 3 communes
 et 32,04% sur les 8
 communes)

Evolution du tonnage des emballages collecté entre 2021 et 2022



✓ Evolution du tonnage des déchets recyclables collectés depuis 2016



2.2.4 Traitement des déchets recyclables

✓ Traitement du verre et des papiers











	Sur les 8 communes adhérentes au SMCNA	Sur les 3 autres communes en marché public
Verre	Vidage des camions grue au quai de transfert de Bouvron (44).	Vidage des camions grue sur une aire de stockage du verre de Veolia à Couëron (44).
	Le verre est ensuite transporté dans une verrerie pour être, après retrait des impuretés (papiers, métal, etc...), fondu afin de produire de nouveaux contenants en verre.	
Papiers	Vidage des camions grues directement au centre de tri des papiers de Véolia à Carquefou (44). Le papier est ensuite mis en balles et transféré dans des papèteries afin de produire de la pâte à papier / carton.	

✓ Traitement des emballages

Emballages produits sur les 8 communes adhérentes au SMCNA	Emballages produits sur les 3 autres communes, en marché public
Vidage des bennes de collecte au quai de transfert de Bouvron (44) puis transfert en remorque à Fond Mouvant Alternatif (FMA) vers le centre de tri.	Vidage des bennes de collecte directement au centre de tri.
Les emballages recyclables sont transportés au centre de tri Génériss - Kerval Centre Armor à Ploufragan (22), géré la société SUEZ Environnement , triés selon leur matière, mises en balles, puis expédiées vers les usines de recyclage . <i>Capacité = 35 000 tonnes/an.</i> Les refus de tri (erreurs) sont valorisés en Combustible Fossile de Récupération (CSR) dans le centre de transformation de GUYOT situé à proximité du centre de tri.	Le marché de tri et traitement des déchets a été attribué à la société Véolia . Les emballages recyclables légers sont vidés au centre de tri Arc-en-ciel 2034 à Couëron (44), triés selon leur matière, mises en balles, puis expédiés vers les usines de recyclage . <i>Capacité = 45 000 tonnes/an.</i> Les refus de tri (erreurs) sont valorisés énergétiquement dans l'Unité de Valorisation Énergétique située sur le site.
	

✓ Filières de valorisation

Les déchets sont ensuite dirigés vers les **filières de recyclage** définies dans le cadre du contrat Barème F signé avec CITEO pour la période 2018-2022 :

Matériaux triés	Repreneur agréé	Lieu de destination pour recyclage
Cartonnettes 	REVIPAC	WIZPAPER à Wizernes (62)
Bouteilles, flacons et pots en plastique opaque 	VALORPLAST	ECOPLASTICS ou COMPTOIR DES PLASTIQUES DE L'AIN - France
Bouteilles, flacons et pots en plastique transparent 	VALORPLAST	NORD PAL PLAST ou MACHAON ou WELLMAN France RECYCLAGE - France
Films et sachets en plastique 	VALORPLAST	SIRPLAST SA - Portugal
Flux développement (barquettes, polystyrène, ...) 	CITEO	Selon les matériaux, différents sites en France et en Allemagne
Briques alimentaires 	REVIPAC	ESSITY à Hondouville (27)
Acier 	BRANGEON ENVIRONNEMENT	ARCELOR MITTAL à Dunkerque
Aluminium 	SUEZ	ACIN COSTA BRAVA à Riudarenes (Girona – Espagne)
Papiers 	VEOLIA GRANDJOUAN SACO	Différents sites en France et en Europe selon la consultation réalisée par le prestataire pour le rachat du papier
Verre 	OI MANUFACTURING France	Maltha Glass Recycling à Izon (33) ou Sibelco Green Solutions à St Menge (88) ou Reims (51)

Les matériaux triés sont garantis repris et recyclés avec un **prix d'achat** allant de 10€/tonne pour les briques alimentaires à près de 824€/tonne en moyenne en 2022 pour l'aluminium (prix variant selon les matériaux).

Le recyclage des matériaux triés permet de **produire de la « matière secondaire »** permettant de fabriquer de nouveaux objets et d'**économiser les ressources naturelles**.

2.2.5 La collecte des Textiles d'habillement, linge de maison et chaussures usagés

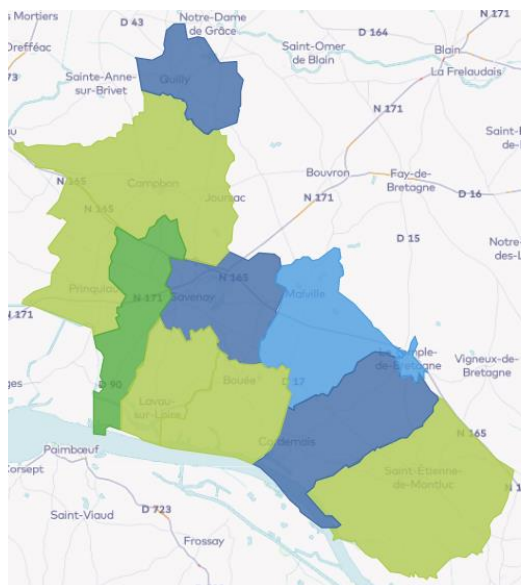
Une convention a été signée avec l'éco-organisme **ReFashion** pour la collecte des Textiles, Linges et Chaussures usagés.

La collecte est réalisée sur le territoire de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon par **2 associations** au moyen de **25 points de collecte** spécifiques (32 bornes) accessibles au public répartis sur les 11 communes :

- Le Relais : 21 emplacements ;
- La Croix Rouge : 4 emplacements.

Les Textiles d'habillement, linge de maison et chaussures usagés sont également collectés dans 14 sites privés.





Bilan des quantités collectées par commune en 2022 (en kg/hab./an)

En 2022, **223,5 tonnes de textiles** (soit **5,47 kg/habitant**) ont été collectés sur le territoire de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon.

Les textiles et chaussures usagés collectés sont ensuite triés manuellement afin de déterminer leur filière de valorisation : réutilisation ou recyclés (chiffons, isolants, revêtements de sol).



2.3 LES DECHETS DANGEREUX ET VOLUMINEUX (DECHETERIE)

2.3.1 Fonctionnement des déchèteries intercommunales



La Communauté de Communes Estuaire et Sillon possède **4 déchèteries** accessibles aux **particuliers et aux professionnels** :

Commune	Adresse	Gestion haut de quai *	Gestion bas de quai**
Campbon	ZA « Fours à Chaux », rue des Sabotiers	CCES – marchés publics attribués à Brangeon	SMCNA - marché attribué à Brangeon
Savenay	ZA des Acacias, chemin des Dames		
Commune	Adresse	Gestion haut de quai *	Gestion bas de quai**
Cordemais	Lieu-dit les Garennes	CCES – marchés publics attribués à Brangeon	CCES - marché attribué à Brangeon
St Etienne de Montluc	Lieu-dit Saint Thomas		

* gardiennage, entretien et demandes d'enlèvement de déchets

** parc de bennes et filières de reprise des déchets

Des **barrières d'entrée** sont en place à l'**entrée des 4 déchèteries**. L'accès s'effectue au moyen d'un badge magnétique.

En 2022, **131 290 passages** ont été enregistrés (**+0,8% par rapport à 2021**) :



Déchèteries	Campbon	Savenay	Cordemais	St Etienne de Montluc
Nombre d'entrées	22 944	53 396	19 764	35 186

Pour limiter le risque d'intrusion, un dispositif de **vidéosurveillance** est en place sur les 4 déchèteries. Le marché est attribué à la société **Excelium**.

✓ Horaires d'ouverture

Les horaires sont variables selon les sites et offrent une ouverture en continu le samedi dans les 2 sites les plus fréquentés, à Savenay et St Etienne de Montluc :

Déchèterie	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Campbon *	13h30-17h30	Fermé	9h-12h / 13h30-17h30	9h-12h / 13h30-17h30	9h-12h / 13h30-17h30	9h-12h / 14h-18h
Savenay *	9h-12h / 13h30-17h30	9h-12h / 13h30-17h30	9h-12h / 13h30-17h30	Fermé	9h-12h / 13h30-17h30	9h-18h
Cordemais **	13h30-17h30	Fermé	Fermé	13h30-17h30	Fermé	9h-12h / 14h-18h
St Etienne de Montluc **	Fermé	9h-12h / 13h30-17h30	9h-12h / 13h30-17h30	Fermé	9h-12h / 13h30-17h30	9h-18h

Modification des horaires de déchetteries en cas de canicules niveau 3 ou 4 :

Dans un contexte d'augmentation du nombre de période de canicule et compte tenu de l'exposition des sites (très peu d'ombrage, surface bitumée), La communauté de communes a modifié les horaires d'ouverture pour le confort et la sécurité des agents en place et des usagers.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Savenay	8h/13h	8h/13h	8h/13h	8h/13h	8h/13h	8h/13h
Campbon	8h/13h	8h/13h	8h/13h	8h/13h	8h/13h	8h/13h
St Etienne de Montluc		8h/13h	8h/13h	8h/13h	8h/13h	8h/13h
Cordemais	8h/13h			8h/13h		8h/13h
Malville	8h/13h					8h/13h

✓ -Déchets collectés et équipements

Les déchets acceptés et les équipements en place sont les suivants :



La benne « réutilisation / réemploi » est en place à Savenay et Campbon. Les déchets collectés sont destinés à la Recyclerie de Savenay.

Des **collectes ponctuelles de déchets**, refusés habituellement en déchèterie, ont été organisées en 2022, sur les déchèteries de Savenay, Campbon (en lien avec le SMCNA) et de St Etienne de Montluc :



- 10 campagnes de collecte d'**amiante** à Savenay et 4 à St Etienne de Montluc ;
- 2 campagnes de collecte de **pneus** à Savenay et 2 collectes à St Etienne de Montluc ;

Les **piquants / tranchants** ne font pas l'objet de collecte en déchèterie mais doivent être apportés dans les pharmacies du territoire agréées.

✓ **Facturation des dépôts des professionnels**

Les déchèteries sont ouvertes aux professionnels pour faciliter l'évacuation de petites quantités de déchets d'activité. Leurs dépôts sont soumis à paiement pour ne pas faire supporter le coût de traitement de ces déchets aux particuliers.

Leurs apports sont systématiquement **enregistrés par le gardien au moyen de PDA** (terminaux portatifs) ou, en l'absence de badge magnétique, **via des bons papiers**. Certains matériaux sont facturés :

	Tarifs 2022
Tout-venant	35€
Gravats	30€
Déchets verts	15€
Bois	25€
Cartons	0€ / m3
Déchets spéciaux	30€/dépôt

418 factures envoyées aux entreprises pour les dépôts réalisés en 2022 pour un montant de **34 663,75€**

2.3.2 Aire de réception des déchets verts de Malville

Ce site est réservé aux particuliers, associations ou administrations de communes, et par conséquent **interdit aux professionnels** comme l'indique le règlement intérieur annexé au règlement de service.



8

Périodes et horaires d'ouverture :

- Période du 1er novembre au 31 mars : fermée tous les jours
- Période du 1er avril au 31 octobre : ouverte le lundi et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Les usagers y accèdent au moyen de leur **badge déchèterie** qu'ils doivent présenter au gardien suivant le principe de fonctionnement des déchèteries.

La prestation de gardiennage a été attribuée à la **société Brangeon**, qui réalise déjà la gestion du haut de quai des déchèteries intercommunales.

597 passages enregistrés en 2022

14 957 tonnes collectée en 2022 (-6% par rapport à 2021), soit 953 tonnes de moins (notamment déchets verts, gravats et ferraille).

2.3.3 Prestation de gardiennage

Le personnel dédié est de **4,7 ETP sur l'ensemble des sites**.

La Communauté de communes a relevé des interventions et des incidents principalement liés à de phénomènes de récupération et de dégradation.

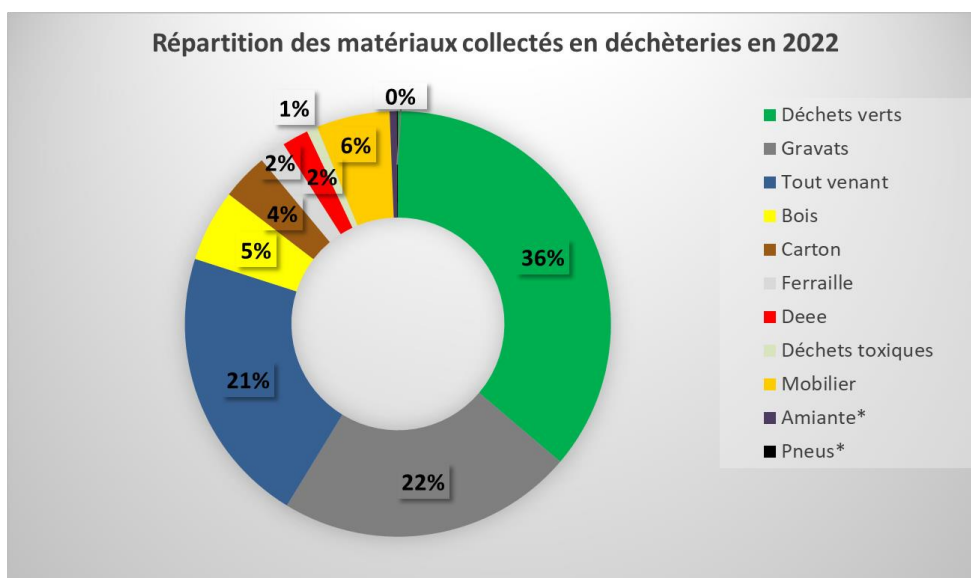
2.3.4 Tonnages collectés

En 2022, **14 957 tonnes** de déchets ont été collectés en déchèterie (-6 % par rapport à 2021) :

Matériaux	Tonnages 2022	Ratio (kg/hab/an)	% tonnages 2022
Déchets verts	5 417,08	132,63	36,2%
Gravats	3 366,86	82,43	22,5%
Tout venant	3 173,82	77,70	21,2%
Bois	818,90	20,05	5,5%
Carton	531,82	13,02	3,6%
Ferraille	301,47	7,38	2,0%
Deee	299,60	7,34	2,0%
Déchets toxiques	122,91	3,01	0,5%
Mobilier	832,00	20,37	0,8%
Amiante*	77,52	1,90	5,6%
Pneus*	15,60	0,38	0,1%
TOTAL	14 957,58	366,20	100%

**Chaque habitant a apporté
366 kg de déchets en 2022**
-8,5% / 2021)

Taux de valorisation 2022
Hors gravats = 72%
Avec gravats = 78 %



**3 500 Kg de piles et
batteries collectées**

2.3.5 Traitement

✓ Filières de valorisation

Les modes de traitement peuvent être différents en fonction des secteurs et des marchés passés :

Secteur 8 communes	Secteur 3 communes	Sur les 2 secteurs
--------------------	--------------------	--------------------

Matériaux	Filière	Lieu de traitement	Nature traitement/valorisation
Tout-venant	SMCNA	ISDND de classe 2, Treffieux (44)	Stockage
	BRANGEON	ISDND de classe 2, La Poitevinière (49)	Stockage
Gravats	SMCNA	ISDND de classe 2, Treffieux (44)	Concassage sur site avec réutilisation interne ou externe
	CHARIER	Carrière, Herbignac (44)	Stockage
Ferraille	BARBAZANGE TRI OUEST	Couëron ou Châteaubriant (44)	Valorisation matière
	AFM Recyclage	Montoir de Bretagne (44)	Valorisation matière
Carton	REVIPAC	Papèterie Groupe Thiollet - St Michel (16)	Valorisation matière
	REVIPAC	Papèterie WIZPAPER - Wizernes (62)	Valorisation matière
Végétaux	Ecosys	Plateforme de compostage intercommunale CCPSG/CCES, Campbon (44)	Broyage / compostage pour valorisation organique
	SCEA LA CROIX BUSSON	Nov./dec. : Plateforme de Compostage SCEA la Croix Busson – 44130 Blain	
	BRANGEON	Saint-Remy-en-Mauges (49)	Compostage
Bois	ECOSYS	Plateforme de broyage, la Chapelle Basse Mer (44)	Valorisation matière
	BRANGEON	Rezé (44)	Broyage
Amiante liée	CHARIER CM	ISDND de classe 3, Ecoterre du Cellier (44)	Stockage
	BRANGEON	Carrière spécialisée- CDV Le Cellier (44)	Stockage
DDS	Chimirec / EccoDDS* Triadis	Plateforme de regroupement / traitement, Javéné (35) ou St Jacques de la Lande (35)	Valorisation matière ou énergétique ou régénération
DEEE	Eco systèmes*	Regroupement chez Envie 44, Nantes (44) Usine de démantèlement, Angers (49)	Démantèlement et valorisation matière
Mobilier	Eco-mobilier	Plateforme de Couëron (44)	Valorisation matière
Piles	Corépîle*	Acoor Environnement, Cestas (33)	Valorisation matière
Pneus	BRANGEON RECYCLAGE	Cholet (44)	Valorisation matière ou CSR
Radiographie	Rhône Alpes Argent	Lyon (69)	Recyclage

*Filières prises en charge par les éco-organismes agréés par l'Etat pour la gestion des REP.

✓ Plateforme de compostage des déchets verts de Campbon

Une **plateforme de traitement des déchets verts** commune avec la Communauté de Communes du Pays de Pontchâteau – Saint Gildas des Bois a ouvert en 2016 au lieu-dit les Perrières Neuves à Campbon.

Un incendie dans les andains a entraîné la fermeture du site à compter de mi-novembre 2021. Ce dernier est resté sous contrôle jusque fin 2021. Le site a pu rouvrir au public le 28/02/2022. Cependant les bennes de déchèterie ont été orientées encore en grande partie sur un autre site de compostage géré par l'entreprise SEDE à Blain.

Le site a accueilli **7 344,89 tonnes de déchets verts en 2022**. La part émanant du territoire d'Estuaire et Sillon est de 18%, soit **1 316 tonnes** réparties comme suit :

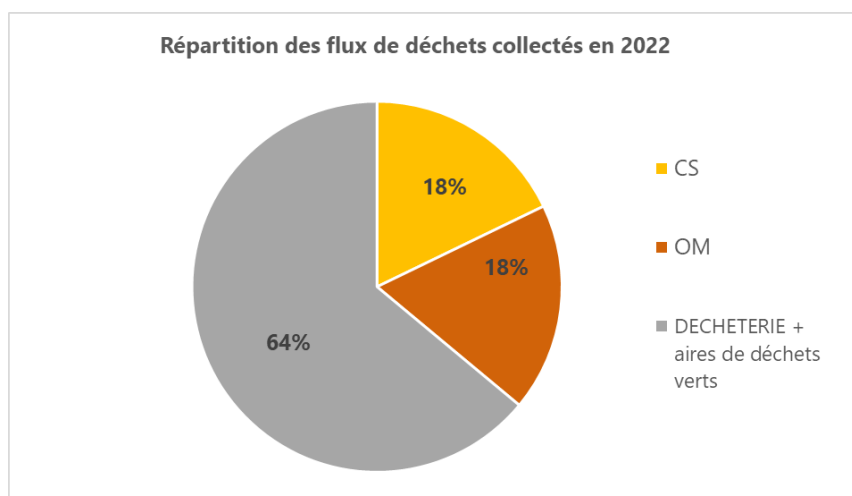
- 804,29 tonnes de dépôts directs de particuliers (61%) ;
- 41 tonnes de dépôts directs de professionnels (3%) ;
- 378,56 tonnes issues des services techniques communaux (29%) ;
- 91,74 tonnes provenant des bennes de déchèterie et aire de Malville (7%).

8 819
entrées
enregistrées
en 2022

En 2022, des conventions ont été signées avec des agriculteurs, après échanges avec les CUMA (Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole) du Brivet et du Sillon. Ce sont près de 1 998 tonnes de compost produit sur la plateforme de compostage qui ont été évacuées pour une utilisation en amendement.

2.4 SYNTHESE DES TONNAGES ELIMINES

La Communauté de communes Estuaire et Sillon a collecté **23 384 tonnes** de déchets en 2022 :



Chaque habitant d'Estuaire et Sillon a produit en moyenne **573 kg de déchets en 2022** :



Avec la modification des fréquences de collecte en 2021 et l'utilisation du quai de transfert, on constate

- une forte baisse des km parcourus
- une plus forte consommation de carburant (fonctionnement des véhicules en mode collecte avec fonctionnement de la presse)

	km parcourus	Litres carburant	Litres /km
2020	214 479	51 667	0,241
2021	76 566	30 607	0,400
2022	75 889	29 081	0,383

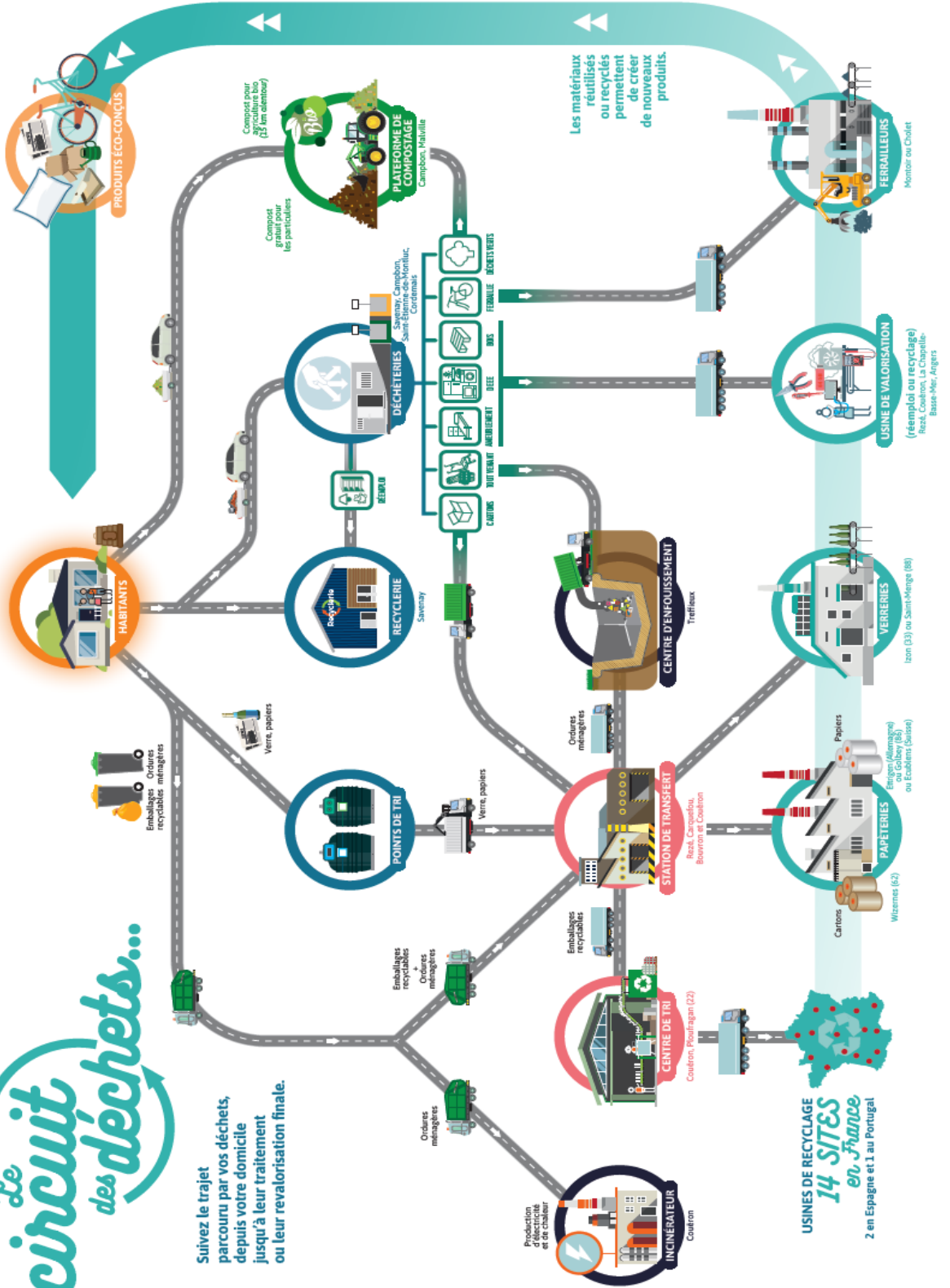
L'économie réalisée par la baisse de kilométrage des bennes a été pour partie absorbée par les hausses des coûts du carburant :

	Dépenses de carburant	Moyenne cout au litre
2020	62 673,82 €	1,21 €
2021	42 357,76 €	1,38 €
2022	52 570,11 €	1,81 €

Le schéma ci-dessous présente le circuit des déchets et l'ensemble des lieux de traitement

Le circuit des déchets...

Suivez le trajet parcouru par vos déchets, depuis votre domicile jusqu'à leur traitement finale. ou leur revalorisation finale.



2.5 LA REDEVANCE DECHETS

La Communauté de communes Estuaire et Sillon a mis en application la redevance dite « incitative » (RI) pour le financement de la gestion des déchets.

Elle se décompose de la manière suivante :

- **Une part abonnement** finançant les charges fixes du service qui recouvre les dépenses liées à la collecte des ordures ménagères, la collecte du tri, le gardiennage des déchèteries et les charges fixes du service. **L'abonnement inclut depuis le 1er janvier 2022 6 levées forfaitaires annuelles.**
- **Une part variable** fonction de l'utilisation du service : levées supplémentaires enregistrées, achat d'un composteur ou encore retrait d'un pass'déchets suite à une perte. Elle recouvre les charges liées au traitement des déchets.


La facturation est **semestrielle** :

- **1er semestre en juillet** = abonnement et part variable du 1^{er} semestre
- **2ème semestre en janvier de l'année N+1** = abonnement et part variable de l'année N – montant déjà facturé au 1^{er} semestre de l'année N

Plusieurs **modes de paiement** sont proposés aux redevables :

- Paiement par TIPSEPA ;
- Paiement par internet en créant un compte usager ECOCITO ;
- Paiement par prélèvement automatique **en 10 échéances /an depuis le 1^{er} janvier 2022, soit 5 par semestre** ;
- Paiement DATAMATRIX (QRcode) en bureau de tabac agréé : par CB ou espèces (dans la limite de 300€) ;

La Communauté de communes dispose d'un **logiciel de gestion** de la redevance incitative (logiciel Proflux de Tradim), et d'un **éditeur pour l'impression et l'envoi des factures** (société Cogeprint).

		TARIFS DE LA REDEVANCE DECHETS				
		applicables au 1er Janvier 2022				
Volume de bac en place	Absence de bac *	80L	120-140L	240L	340-360L	660L
ABONNEMENT ANNUEL incluant 6 levées	135,97 €	145,93 €	167,31 €	256,15 €	302,40 €	480 €
LEVEE SUPPLEMENTAIRE à partir de la 7ème	1,50 €	3,16 €	4,20 €	7,20 €	10,40 €	17 €
Ouverture de la colonne d'apport volontaire des ordures ménagères	1,50€ / ouverture du tambour de 50L					
Remise pass'déchets suite à une perte	10 €					

* utilisation des colonnes d'apport volontaire des ordures ménagères

Les chiffres clés de la redevance incitative au 31/12/2022 sont les suivants :

- ✓ **3 807 762 € facturés** ;

- ✓ **16 688 redevables** dont 12 750 en paiement par TIPSEPA et 3 938 en prélèvement automatique ;
- ✓ **5 397 comptes ECOCITO** ouverts ;
- ✓ **910** emménagements, **245** déménagements au sein du territoire, et **639** clôtures de compte.

2.6 INFORMATION ET SENSIBILISATION

✓ **Relai d'information via les réseaux sociaux**

Pour développer son mode de diffusion de sa communication et ainsi toucher un plus grand nombre d'habitants et d'entrepreneurs, la Communauté de communes Estuaire et Sillon utilise 3 réseaux sociaux : Facebook, Twitter, LinkedIn.

- **95 publications** sur le thème des déchets sur Facebook
- **3,3%** des publications réalisées sur LinkedIn
- **0** publication réalisée sur twitter (outil moins adapté).



✓ **Animations en stand**

Dans le cadre des semaines européennes du Développement durable et Réduction des Déchets, la Communauté de communes a proposé un **programme d'ateliers « J'agis je réduis » du 18/09 au 27/11/2022** :

- **21 ateliers** organisés sur cette période en lien avec le service Lecture Publique d'Estuaire et Sillon dont le « zéro déchet » a été le thème de leurs animations du 2^{ème} semestre 2022 : expositions, conférences, ateliers variés (couture, produits ménagers, pâte à modeler, furoshiki, cosmétiques, décorations de Noël avec les enfants, etc...), repair café, etc...
⇒ **229 participants.**
- **Programme d'animation au cinéma Ciné Nova de Savenay lors de la Semaine Européenne de la Réduction des déchets, les 23 et 24/11/2022** : stand « à la découverte des alternatives au tout-jetable » suivi d'une projection-débat du film Coasta Brava Lebanon, atelier couture à partir de chutes de tissu, atelier découverte de l'Ojo de Dios, mur d'expression « Mon astuce 0 déchet ».
⇒ **24 participants.**



Dans le cadre des permanences de distribution organisées dans les communes, des stands de sensibilisation ont été proposés :

- « **Compostage et jardinage au naturel** » par l'association Compostri : 2 stands, **44 personnes sensibilisées.**
- « **Astuces pour tendre vers le 0 déchet et fabrication d'un déodorant minute** » avec remise d'échantillons par Hélène LORGERAY des Effets Papillon : 5 stands, **97 personnes sensibilisées et 45 échantillons remis.**
- ✓ **Création du site Internet <https://initiatives-durables.estuaire-sillon.fr>**

Ce site a pour objectif de mettre en avant toutes les animations organisées par la Communauté de communes Estuaire et Sillon et ses communes adhérentes sur la thématique du développement durable.

La mise en ligne du site a couvert la période des Semaines Européennes du Développement Durable (SEDD) et de la Réduction des Déchets (SERD), du 15/09 au 15/12/2022 :

- **66 évènements** ont été mis en ligne
- **821 visites** ont été enregistrées.

2.7 PREVENTION DES DECHETS

2.7.1 La Recyclerie Nord Atlantique de Savenay

La **Recyclerie** a été créée à l'initiative du Syndicat Mixte Nord Atlantique (SMCNA). La boutique de Savenay, gérée par l'association Accès Réagis, est ouverte depuis le 16/11/2011.

Les objectifs sont de :

- Sensibiliser le public au réemploi d'objets qu'il destinait à l'élimination ;
- Faire profiter à des personnes de biens à prix réduits ;
- Détourner des objets de l'enfouissement et leur donner une seconde vie : jouets, livres, vêtements, vaisselles, décoration, mobilier, outillage...
- Employer des personnes éloignées du monde du travail.

Les dépôts se font **directement à la boutique** ou **dans les caissons** mis à disposition dans les déchèteries de Savenay et Campbon. La Recyclerie assure également des permanences à la déchèterie de Campbon pour sensibiliser au réemploi.

En 2022, la Recyclerie a collecté **372,8 tonnes** sur le territoire de la Communauté de communes Estuaire et Sillon :

- 23,01 tonnes à la déchèterie de Savenay ;
- 10,36 tonnes à la déchèterie de Campbon ;
- 328,83 tonnes d'apports volontaires directement à la Recyclerie de Savenay.
- Environ 10,6 tonnes ont été collectées directement à domicile sur 40 communes.

2.7.2 Promotion du compostage

Cette action consiste à encourager les habitants à la pratique du compostage domestique en mettant à disposition des composteurs et en les accompagnant dans cette pratique. Les déchets biodégradables représentent 30% du volume des poubelles. Ces actions ont pour objectifs :

- Agir pour la **préservation de l'environnement** par le recyclage des déchets du jardin et de la cuisine tout en fabriquant de l'engrais naturel pour le jardin ;
- **Limiter les déchets** remis à la collecte ;
- **Responsabiliser** les producteurs de déchets.

✓ **La feuille de route du tri à la source des biodéchets**

La Communauté de communes Estuaire et Sillon a adopté une feuille de route sur le tri à la source des biodéchets travaillée en étroite collaboration avec le Syndicat Mixte Centre Nord Atlantique.

Elle prévoit :

- De fixer comme priorité la gestion de proximité : compostage individuel ou collectif. Avec des composteurs en bois mais aussi de ne pas hésiter à expérimenter d'autres dispositifs (lombricomposteur, déshydrateur / composteur ; composteur électromécanique etc...)



- Mixer les solutions en fonction du contexte local, prise en compte de la diversité du territoire :
 - Déployer les moyens sur le compostage domestique en raison du caractère rural du territoire : utilisation massive de composteurs individuels.
 - Développer le compostage partagé pour les zones plus denses : maison sans jardin, jardin trop restreint, centre-ville, habitat collectif, site de production important (établissements ou professionnels)
 - Envisager les collectes (en apport volontaire ou porte à porte) dans les zones très denses sans possibilité d'implantation de composteurs.
- Etaler la mise en œuvre du programme de 2022 à 2026 (voir au-delà)
- Mener un travail en parallèle sur la lutte contre le gaspillage alimentaire + la gestion des déchets verts (déchèteries, plateformes, mulching, etc...)
- Cibler prioritairement les ménages
- Elle fixe comme objectifs : atteindre la généralisation du tri à la source des biodéchets par la gestion de proximité d'ici 2026
 - OBJECTIF 1 : A HORIZON 2024
 - 85% de la population en habitat individuel composte
 - 30% des composteurs partagés nécessaires sont mis en place et 60% de la population concernée y participe
 - OBJECTIF 2 : A HORIZON 2026
 - 95% de la population en habitat individuel composte
 - 95% de la population en habitat collectif est desservi par un composteur et 60% y participe

✓ **Le compostage collectif**

La Communauté de communes dispose de **3 sites de compostage collectif** : Place des Tilleuls à Prinquiau, Rue du Colonel Cooper à Savenay et Place de l'Eglise à La Chapelle Launay. Un agent du service déchets assure le suivi des sites de compostage collectif (ajout de broyat, arrosage, réparation sur le composteur, ...).

Le SMCNA, les communes et la Communauté de communes œuvrent pour ouvrir des sites de compostage collectifs et des sites de compostage en établissements : Logement insolites Terre d'Estuaire à Cordemais, Association Anim'Toit à Prinquiau, rue Clemenceau à Savenay, aux jardins partagés Le Pré Petit à St Etienne de Montluc, dans les écoles primaires de Savenay, Association les Eaux vives à Savenay, etc.

✓ **Le compostage individuel**

Afin d'inciter les habitants au compostage des déchets verts et fermentescibles, la Communauté de communes met à disposition des **composteurs individuels** de 300L et de 600L.



Tarifs des composteurs <u>2022</u>	300L	600L	Bioseau
	20€	30€	1€

La Communauté de

Communes Estuaire et Sillon a vendu en 2022 :

- **242** composteurs 300L ;
- **236** composteurs 600L ;
- **241** bio-seaux de 10L.

Dans le cadre du contexte mondial de problème d’approvisionnement en bois, la communauté de communes a été confrontée à deux périodes de rupture de stock de composteurs en 2022 : du 01/01 au 4/04/2022 et du 23/05 au 12/10/2022.

Par ailleurs, elle accompagne les habitants qui souhaitent se mettre au compostage à domicile, en proposant un diagnostic et l’équipement le plus adapté.

2.7.3 Programme d’actions Economie Circulaire

Le **Syndicat Mixte Centre Nord Atlantique** (SMCNA) a été lauréat d’un appel à projet du Le Ministère de l’Ecologie, du Développement Durable et de l’Energie, suivi par l’ADEME, en 2014 : **Territoires zéro déchet, zéro gaspillage (Programme ZZ)**. A ce titre, le syndicat de traitement bénéficie d’un accompagnement et d’un soutien financier de l’ADEME pour un **programme d’actions économie circulaire** afin de permettre de lancer et de porter leur projet, et d’un soutien bonifié à la réalisation concrète d’actions (investissements).



✓ Actions déployées par le SMCNA

- **Subvention de la location de broyeur de végétaux**

Afin de limiter les quantités de déchets verts apportées en déchèterie et d’inciter les habitants et les services techniques à broyer leurs déchets verts à domicile, le SMCNA et les communautés de communes membres leur proposent depuis 2016 un **bon de réduction de 50% sur la location d'un broyeur**.

La réduction est valable uniquement chez les loueurs conventionnés dans la limite :

- d'**une journée par foyer** (ou de 2 demi-journées via 2 demandes distinctes) pour les particuliers ;
- de **2 journées** (ou de 4 demi-journées via 4 demandes distinctes) **pour les services techniques** des communes et communautés de communes.

En 2022, **79 demandes** de bons ont été formulées par des particuliers et **56 bons de réduction** ont été utilisés (39 journées et 17 demi-journées) :



Commune	Bons de réduction demandés	Bons de réduction utilisés	
		Nombre de ½ journées	Nombre de journées
Bouée	6	0	6
Campbon	10	5	5
Cordemais	3	0	2
La Chapelle-Launay	8	4	2
Lavau-sur-Loire	4	0	0
Malville	5	3	2
Prinquiau	7	1	5
Quilly	4	0	2
Saint-Etienne-de-Montluc	16	1	5
Savenay	16	3	11

- **Subvention à l'achat d'un kit mulching**

Afin d'éviter l'apport de tonte en déchèterie, une **aide à l'achat d'un kit mulching** est proposé aux particuliers, à hauteur de **30€ par foyer**, suivant les mêmes modalités que l'aide à la location de broyeur de végétaux.

En 2022, **11 demandes** de bons ont été formulées et **9 bons** ont été **utilisés** :

Commune	Bons de réduction demandés	Bons de réduction utilisés
Bouée	1	0
La Chapelle-Launay	1	1
Malville	3	3
Prinquiau	1	1
Savenay	5	4

- **Don de bois de chauffage**

Le SMCNA propose aux particuliers de récupérer gratuitement des billots de bois de différentes essences (principalement de résineux), issus des déchèteries, sur le site des Briuelles à Treffieux. Le retrait s'effectue sur réservation en ligne d'un créneau de retrait.



En 2022, **4 foyers** d'Estuaire et Sillon ont pu récupérer **2,82 tonnes** :

Commune	Nombre d'usager et quantité récupérée (en Kg)
La Chapelle-Launay	1 usager - 460Kg
Le Temple de Bretagne	1 usager - 460 kg
Prinquiau	2 usagers - 1 900 kg

- **Zones de dons en déchèterie**

Le SMCNA organise des zones de dons ponctuelles en déchèterie. L'objectif est de limiter l'enfouissement en favorisant le réemploi des matériaux. Peuvent être déposés : tous les matériaux de jardinage et de bricolage (restes de carrelage, de peinture, etc...) ou des petits outillages inutilisés.



En 2022, **1 331 usagers** ont utilisé les zones de dons. **4,3 tonnes de matériaux** ont été repris, soit 94% des déchets entrants.

Campagne	Nombre d'utilisateurs	Tonnages entrants*	Tonnages sortants**	Tonnages repris
SAVENAY du 2 au 15/02/2022	883	2 423,6 kg	86,45 kg	2 201,5 kg
CAMPBON du 7 au 13/09/2022	448	2 688,75 kg	199,2 kg	2 171,3 kg

* Les

tonnages entrants comprennent du stock de réserve de départ et les matériaux collectés

** Les tonnages sortants comprennent les matériaux remis dans les bennes et le stock de réserve utile aux campagnes suivantes.

• Formations

Dans le cadre du projet « prévention et gestion de proximité des biodéchets », le SMCNA propose **plusieurs formations à destination de différents publics.**

En 2022, **10 personnes** ont ainsi été formées :

Formation	Objectif	Durée	Nombre de personnes formées
Animateurs périscolaires <i>Par Aux Goûts du Jour</i>	Mise en place d'actions de sensibilisation des enfants sur l'alimentation durable	1,5 jours Du 17 au 18/02/23	2 personnes <i>Savenay</i>
		1,5 jours du 9 au 10/05/22	3 personnes <i>Savenay (2 personnes) et Campbon</i>
Référent de site de compostage collectif. <i>Par le SMCNA</i>	Former des référents à la pratique du compostage collectif	1 jour le 8/10/2022	1 personne <i>Prinquiau</i>
Guide composteur <i>Par SMCNA</i>	Former des particuliers bénévoles au compostage / jardinage au naturel pour créer un réseau local de terrain.	2 jours les 11 et 12/03/22	4 personnes <i>Campbon, Lavau/Loire, Savenay et St Etienne de Montluc</i>

2.8 ORGANISATION DU SERVICE

Le service est composé de **18 postes** pour **17 « Equivalents Temps Pleins »** (ETP), soit :

- 1 poste responsable du service (0,5 ETP) ;
- 1 poste gestionnaire du service environnement (0,5 ETP) ;
- 1 poste d'accueil du service déchets et 1 renfort sur fortes périodes (1,5 ETP) ;
- **½ poste d'agent information (0,5 ETP)**
- 1 poste agent administratif (1 ETP) ;
- 3 postes techniciens en charge du suivi de l'activité du service (3 ETP) ;
- 1 poste chef d'équipe (1 ETP) ;
- 1 poste agent logistique / propreté (1 ETP) ;
- 2 postes agents de propreté (2 ETP) ;
- 6 postes agents de collecte (6 ETP).

3- INDICATEURS FINANCIERS

3.1 INVESTISSEMENT

3.1.1 Dépenses d'investissement

Les **dépenses d'investissement** se sont élevées à **409 020,10 €** 2022 pour l'acquisition des bennes ordures ménagères bi compartimentées, divers travaux d'aménagement et de sécurisation en déchèterie, l'achat de bacs ordures ménagères et emballages :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
	CA 2022	
CHAPITRE 16. EMPRUNTS	- €	
CHAPITRE 21. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	404 000,10 €	détails
2135 Installations Générales - Agencements - Aménagements - Constructions	29 091,95 €	déchetteries réparations et protection des déchetteries (cloche, verrous, concertinas, soudure) + cartes de déchetteries
2154 autre matériel et outillage	- €	
21728 autres agencements et aménagements de terrains	6 553,20 €	déchetteries protection : confection de barre anti effraction déchèterie de Campbon
2182 véhicule roulant	219 056,40 €	52 280 € TTC pour le remplacement véhicule terrain multitâche 166 776 € pour l'acquisition d'une BOM bi compartimentée d'occasion en renfort lorsque les bennes sont immobilisées.
2183 informatique	2 940,00 €	Renouvellement postes informatiques
2184 mobilier	- €	
2188 autres immobilisations corporelles	146 358,55 €	139 555 € TTC pour l'acquisition de 1 640 bacs OM + 2300 bacs jaunes 324 € petit matériel colonne de tri (PJM, Verre ou E) 6480 € pour diverses acquisitions conteneur maritime pour déchetterie
CHAPITRE 23. IMMOBILISATION EN COURS	- €	
040 OPERATION ORDRE ENTRE SECTION	5 020,00 €	
REPRISE D'AMORTISSEMENT	- €	
<i>Amortissement subvention</i>		
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	409 020,10 €	

3.1.2 Recettes d'investissement

Les **recettes d'investissement** ont été de **363 668,14 €** en 2022 et de 702 458,69€ si on tient compte des excédents reportés des années antérieures.

RECETTES D'INVESTISSEMENT	
	CA 2022
CHAPITRE 10. DOTATIONS, FONDS, RESERVES ,FCTVA	37 037,78 €
CHAPITRE 13. SUBVENTION FCTVA	69 566,95 €
042. AMORTISSEMENTS	257 063,41 €
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	363 668,14 €
Excédents reportés	338 790,55 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT tenant compte des excédents reportés	702 458,69 €

3.2 FONCTIONNEMENT

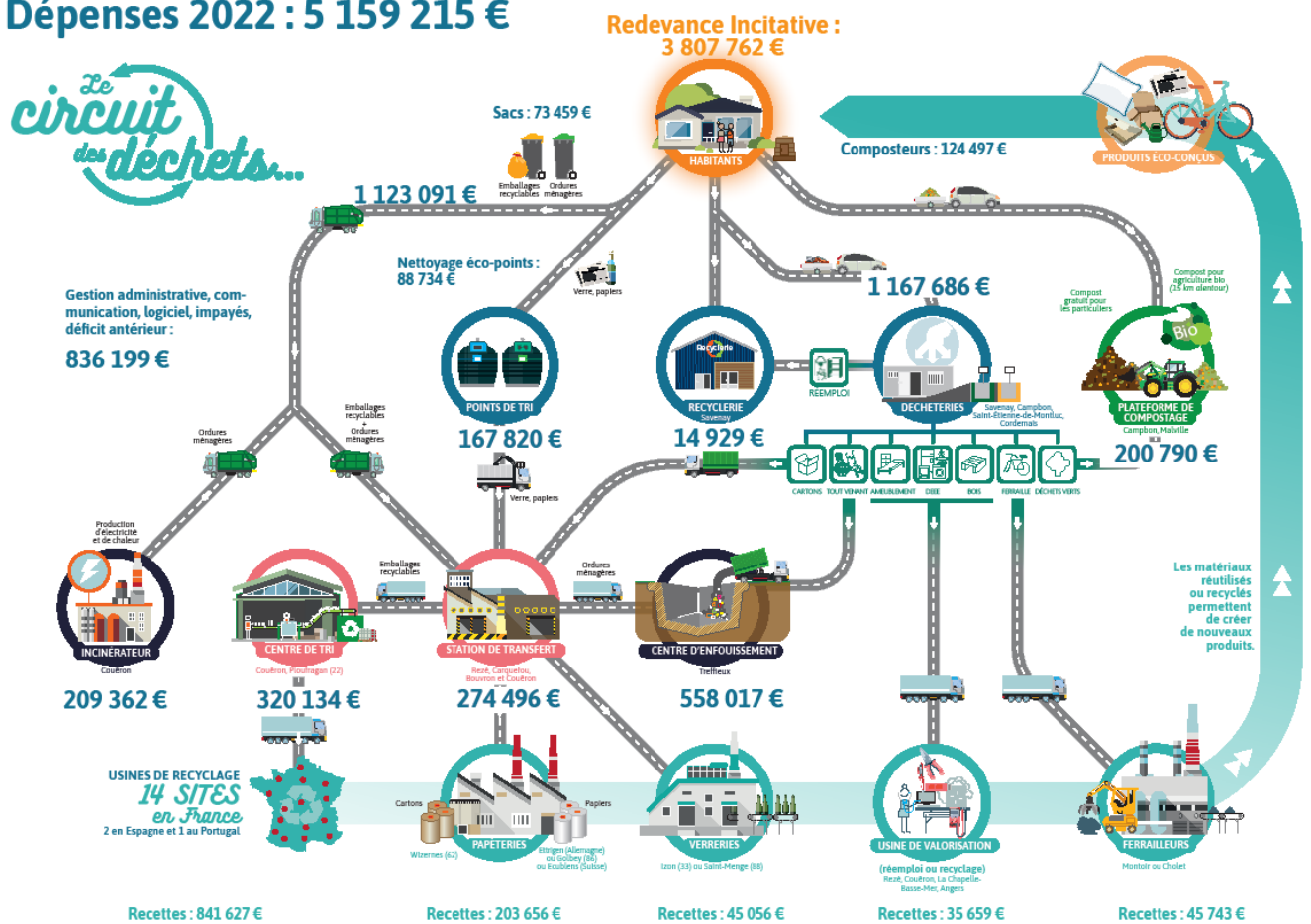
3.2.1 DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

La Communauté de Communes a dépensé **5 159 215,15 €** en 2022 pour le fonctionnement du service déchets :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
	CA 2022		
011. Charges générales	2 429 334 €		
dont :			
Carburants	74 794 €		
Contrats de prestations dont :	1 731 419 €	<i>Collecte du tri en apport volontaire 11 communes</i>	167 821 €
		<i>Tri des emballages 3 communes</i>	146 338 €
		<i>Collecte OM + emballages en porte-à-porte (3 communes)</i>	367 748 €
		<i>Traitement des OM 3 communes (incineration)</i>	209 362 €
		<i>Decheteries + aire de Malville : gardiennage 4 sites + traitement St Etienne /Cordemais</i>	836 334 €
		<i>autres (collecte cartons + divers OM)</i>	3 816 €
Matériel roulant et maintenance	109 631 €	location véhicules pour organisation	17 272 €
		entretien matériel roulants	64 780 €
		maintance (logiciel métiers et camions)	27 579 €
communication	37 512 €	facturation et affranchissement + divers flyers et documents de commutation + animations	
équipement	197 957 €	acquisition sacs jaunes 73 459 € et composteurs 124 496 €	
Remboursement des frais à autres organismes (plateforme de compostage)	200 790 €	correspond à 3 semestres (S2 2021 + 2 semestres 2022	
012. Charges de personnel	804 525 €	dont 127 873 € personnel extérieur	
65. Autres charges	1 366 451 €		
Contributions organismes de regroupement	1 352 593 €	enfouissement (OM + tout venant)	558 018 €
		quai de transfert	274 496 €
		traitement tri selectif 8 communes	173 797 €
		traitement dechets dechetteries Savenay et Campbon	331 353 €
		recyclerie	14 929 €
Autres contributions	13 858 €		
66. Intérêts des emprunts	2 091,75 €		
67. Charges exceptionnelles	6 839,75 €	annulations titres impayés	
Amortissement	257 063,41 €		
Excédent d'exploitation reporté	292 910,44 €		
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	5 159 215,15 €		

Le schéma ci-dessous représente la répartition du budget de dépenses de fonctionnement :

Dépenses 2022 : 5 159 215 €



Le coût de collecte des emballages et des ordures ménagères en bennes bi compartimentées représente 1 123 091 € soit 21% du budget.

Le coût de traitement représente 43% du budget. Ce coût dépend strictement des tonnages collectés. La prévention est un des leviers pour réduire les dépenses déchets.

Incinération	209 362 €
Enfouissement	558 017 €
Centre de tri	320 134 €
Quai de transfert	274 496 €
Recyclerie	14 929 €
Déchetteries traitement	818 435 €
Total traitement =	2 195 373 €

En 2021, le budget des déchets enregistrait un déficit d'exploitation de 292 910.44 € qui a été reporté en dépenses en 2022.

3.2.2 Recettes de fonctionnement

Les **recettes de fonctionnement** s'élèvent en 2022 à **5 482 025 €** :

Les principales recettes sont constituées de :

- 3 854 541 € de redevance incitative et de facturation aux entreprises qui utilisent les déchetteries.
- 683 415 € de reversement des éco-contributeurs et du SMCNA au titre du soutien au recyclage.
- 491 260 € de vente de matériaux collectés.
- 394 509 € de recettes exceptionnelles (Régularisation de l'intégration de la trésorerie initiale du budget annexe des déchets. ex-budget annexe OM de la CCLS).
- 58 300 € de remboursement de charges salariales par le budget principal et d'indemnisation versée par l'assurance statutaire.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
	CA 2022
13. Atténuation de charges	10 126 €

70. Produits des services dont	4 351 658 €
Redevance enlèvement des ordures ménagères	3 807 762 €
Redevances déchets indust. Commerciaux	46 779 €
Revente du tri sélectif (contenu des sacs jaunes + colonnes Papier et colonnes Verre) 436 292 € +revente produits déchetteries de St Etienne de Montluc et Cordemais 21 650 €	457 943 €
Mise à disposition de personnel	39 174 €
74. Dotations et participations	725 732 €
Soutiens des eco-organismes pour les performances de tri : CITEO - Barème F ; DEEE ; éco mobilier etc.	683 415 €
Autres versements (subvention poste, et reversement revente des déchetteries de Campbon et Savenay)	42 316 €
75, 77 et 78. Produits exceptionnels et produits divers	394 509 €
Recettes réelles de fonctionnement	5 482 025 €

report excédent années précédentes	0 €
Rappel : dépenses 2022	5 159 215€
Résultats 2022	323 149 €

Le compte administratif du budget annexe Déchets fait ressortir les résultats suivants :

	EXPLOITATION	INVESTISSEMENT
RECETTES	5 482 364,69 €	702 458,69 €
DEPENSES	5 159 215,18 €	409 020,10 €
Résultat des sections	323 149,51 €	293 438,59 €
Restes à réaliser recettes	-	77 000,00 €
Restes à réaliser dépenses	-	102 423,76 €

4- BILAN ET PERSPECTIVES

L'année 2022 a été marquée par :

Le tri sélectif, la prévention et les biodéchets :

- ✓ Déploiement de la distribution des bacs jaunes et de composteurs dans chaque commune ;
- ✓ Amélioration de la collecte des emballages : installation de colonnes à ouvertures jaunes afin d'offrir une solution aux usagers ayant des difficultés à stocker des sacs jaunes d'emballages entre deux collectes ;
- ✓ Amélioration de la communication : ateliers zéro déchets avec le service lecture publique, création d'un poste (0.5 ETP) pour l'animation au tri et à la prévention, reprise des animations scolaires, site internet initiatives durables, publications réseaux sociaux, envoi de SMS, mise en place d'un groupe de travail « Communication » etc.
- ✓ Définition de la feuille de route pour la mise en œuvre de l'obligation de tri à la source des biodéchets ;

La consolidation des collectes

- ✓ L'acquisition d'une nouvelle benne de collecte bi-compartmentée pour faciliter la gestion des pannes de véhicules et limiter l'impact sur la collecte des administrés.
- ✓ Evolution de la tarification : instauration de 6 levées forfaitaires annuelles dans l'abonnement ; mise en place du prélèvement automatique en 10 échéances pour faciliter le paiement de la redevance Déchets ;
- ✓ La poursuite de la sécurisation des déchèteries (test de nouveaux dispositifs) ;
- ✓ Mise à jour du règlement du service public de collecte et d'élimination des déchets

Un travail prospectif dans le cadre du projet de territoire ; projection budgétaire 2022 – 2032 ; réflexion sur le schéma directeur des déchetteries et du réemploi, création d'un groupe de travail déchets / finances « Budget et tarification »

Les perspectives d'actions du service Déchets pour l'année 2023 sont :

- ✓ **Adhésion de 3 communes** (Cordemais, le Temple de Bretagne et St Etienne de Montluc) au Syndicat Mixte Centre Nord Atlantique (SMCNA) au 1er janvier 2023. Reprise des marchés de traitement des ordures ménagères, du tri des emballages, du rachat des papiers, du transport et traitement des bennes de déchèterie.
- ✓ **Poursuite de la distribution des bacs jaunes et des composteurs** dans 8 communes
- ✓ **Mise en œuvre de la feuille de route Biodéchets** : Favoriser le retrait des composteurs individuels sur le territoire. Déploiement de nouveaux sites de compostage collectif ou en établissement. Travail en collaboration avec le SMCNA pour l'étude et l'installation des sites de valorisation collectif des biodéchets.
- ✓ **Evolution du réseau des déchèteries** pour améliorer leur fonctionnement et intégrer davantage de réemploi.